



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFORMATIONS – CONTACTS

Déclaration des lieux dans lesquels les associations (cultuelles et mixtes) exercent habituellement le culte	Voie électronique	pref-cabinet-du-prefet@val-doise.gouv.fr
Déclaration de la qualité cultuelle (loi 1905 – association cultuelle)	Télé-déclaration	https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/associations/declaration-qualite-cultuelle/
Déclaration du caractère cultuel de l'activité – mise en conformité des statuts (loi 1907- association « mixte »)	Télé-déclaration	https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1123
Déclaration des financements étrangers	Télé-déclaration	https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/declaration-de-financement-etranger/

ADRESSES UTILES

Préfecture du Val-d'Oise Bureau de la réglementation et des élections Service des associations 5, avenue Bernard Hirsch - CS 2010 95010 CERGY-PONTOISE Cedex
Sous-préfecture d'Argenteuil 2, rue Alfred Labrière - CS 11709 95107 ARGENTEUIL Cedex
Sous-préfecture de Sarcelles 1 boulevard François Mitterrand - CS 80025 95842 SARCELLES Cedex
Ministère de l'Intérieur Bureau central des cultes Place Beauvau 75800 Paris